



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## débits de tabac

Question écrite n° 94428

### Texte de la question

Mme Lucette Lousteau attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les inquiétudes des buralistes quant à leur avenir. Ces petits commerces, en particulier en milieu rural, sont de véritables services de proximité. Ils sont souvent le dernier rempart contre la désertification rurale et constituent un vecteur important de lien social. Or ils doivent faire face à la réglementation, à la hausse du prix du tabac qui provoque l'explosion des ventes sur le marché parallèle ou par Internet. En l'absence de nouveaux services qu'ils pourraient développer, l'équilibre économique de leur activité est fortement remis en cause et le réseau de commerces de proximité auquel ils participent, se trouve fragilisé. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement envisage de prendre afin d'assurer la pérennité du réseau des buralistes dans les territoires ruraux, comme ceux du Lot-et-Garonne.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Lucette Lousteau](#)

**Circonscription :** Lot-et-Garonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94428

**Rubrique :** Commerce et artisanat

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

**Ministère attributaire :** Action et comptes publics

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 mars 2016](#), page 2487